



LE SERVICE EST JOIGNABLE DU LUNDI AU VENDREDI,
SAUF VACANCES SCOLAIRES, DE 9 H 00 À 17 H 00.

Service de suite IME AREAMS

LES NUMÉROS UTILES

- MDPH**
(Maison départementale des personnes handicapées)
185, boulevard Maréchal Leclerc
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. : 0800 858 501
- SAVS**
(Service d'accompagnement à la vie sociale)
.....
.....
- 39 77**
(Si vous êtes victimes de maltraitance)
- FJT**
(Foyer des jeunes travailleurs)
.....
.....
- CPAM**
(Caisse primaire d'assurance maladie)
.....
.....
.....
- Mission Locale**
.....
.....
.....
- CMP**
(Centre médico-psychologique)
.....
.....
.....
- Communauté 360**
.....
.....
- CAF - 32 30**
(Caisse d'allocations familiales)
.....
.....
.....

AUTRES



CONTACTEZ LE SERVICE EN PASSANT PAR L'ACCUEIL DE L'ÉTABLISSEMENT QUI VOUS A SUIVI

- IME Site Rives de l'Yon**
Tél. : 02 51 47 85 00
imerivesdelyon@areams.fr
- IME site de La Roche**
Tél. : 02 51 28 87 79 01
imelaroche@areams.fr
- IME site d'Aizenay**
Tél. : 02 51 36 18 16
imeaizenay@areams.fr

NOM DE VOTRE RÉFÉRENT À L'IME :

.....
.....

DATE DE LA FIN DE MISSION DE SUIVI (3 ANS APRÈS LA SORTIE)

.....
.....



SERVICE DE SUITE



| POUR QUI ?



Vous avez quitté l'IME AREAMS. Vous avez besoin d'un conseil, d'une aide après votre sortie. Vous pouvez contacter le service de suite.

| COMMENT ?



La réponse du service de suite est ponctuelle.

Vous pouvez contacter le service plusieurs fois à différents moments, pour différents motifs, durant 3 ans.

L'accompagnement du service se réalise par téléphone, au bureau, à votre domicile, ou lors de rendez-vous à l'extérieur.

Si vous êtes majeur et que vous le voulez, votre famille peut être présente lors de ces rencontres.

| POUR QUOI ?



Quelques mois après votre sortie, le service prendra contact avec vous afin de s'assurer que tout va bien pour vous.

VOUS POUVEZ AUSSI CONTACTER LE SERVICE POUR :



- Vous conseiller dans les démarches administratives (remplir un dossier MDPH, faire une demande de carte d'identité, faire une demande d'aide au logement, ...),



- Vous donner les noms des professionnels qui vous guideront dans vos recherches de logement, d'emploi...,

- Vous orienter vers les professionnels qui sauront le mieux vous accompagner dans votre projet,...

| LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES



POUVEZ-VOUS M'ACCOMPAGNER POUR ALLER À UN RENDEZ-VOUS ?

Tout dépend du rendez-vous et de votre projet. Le service est là pour vous aider à comprendre les choses :

- Oui pour un rendez-vous à la CAF, pour rencontrer la mission locale...,
- Non pour aller faire les courses...

POUVEZ-VOUS M'AIDER POUR TROUVER UN ÉTABLISSEMENT ?

Nous pouvons vous mettre en lien avec les structures et éventuellement vous accompagner pour visiter un foyer, un SAVS, une entreprise...

